






COMMUNE DE ROUFFACH
EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES DU PPRi de la LAUCH
APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUIN 2006

LEGENDE

-  ZI - Zones inondables par débordement en cas de crue centennale
-  ZRF - Zones à risque faible, en particulier si rupture de digue
-  ZR - Zones à risque élevé en cas de rupture de digue
-  ZN - Zones affectées par des remontées de nappe à moins de deux mètres du sol
-  Dignes

(Source : Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Lauch – approuvé par arrêté préfectoral du 23 juin 2006)

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE

La Lauch est une rivière qui prend sa source dans le massif vosgien et se jette dans l'Ill au niveau de Colmar. Son bassin versant total est de 310 km².

1. Nature et caractéristique de la crue

Les inondations de la Lauch ont lieu essentiellement en période hivernale et printanière suite à des pluies abondantes parfois associées à la fonte du manteau neigeux. La Lauch est un cours d'eau qui présente un caractère torrentiel jusqu'à Guebwiller avec des crues rapides et violentes. Elle charrie un débit solide important en période de crue constitué de blocs et de galets susceptibles d'engendrer des dégâts très conséquents.

A l'aval d'Issenheim, la pente de la rivière diminue fortement et les inondations prennent un caractère de plaine.

La vallée de la Lauch a connu plusieurs inondations importantes au cours du siècle dernier. (1947, 1955, 1983 et 1990). Lors de la crue de 1955, la digue de la Lauch a cédé, provoquant une inondation des quartiers au sud de Colmar. La crue de 1990 a causé de graves dégâts matériels dans la vallée.

La cartographie du risque d'inondation a été établie sur la base d'une étude hydraulique menée dans l'hypothèse d'une crue de fréquence de retour 100 ans.

2. Qualification de la crue et réglementation du Plan de Prévention des Risques inondation :

Sur la cartographie, quatre types de zones ont été identifiées.

- Une zone inondable par débordement de la Lauch en cas de crue centennale notée ZI sur la carte.
Dans cette zone, le risque est très élevé dans la partie vosgienne avec des vitesses de l'eau importante.
Pour la plaine, les hauteurs et les vitesses peuvent être variables en fonction de la topographie locale.
- Une zone inondable en cas de rupture de digue soumise à un risque élevé car située à l'arrière immédiat des ouvrages de protection notée ZR sur la carte.
Le risque y est élevé avec notamment des vitesses de l'eau supérieures à 0,5 m/s et des hauteurs de submersion supérieures à 1 mètre.
- Une zone à risque d'inondation en cas de rupture de digue notée ZRF sur la carte.
Dans cette zone, les risques sont limités du fait notamment de vitesses toujours inférieures à 0,5 m/s.
- Une zone inondable par remontées de nappe à moins de deux mètres du sol notée ZN sur la carte.
Dans cette zone, les risques sont toujours limités et ne présentent pas de danger pour les personnes.
La cartographie est celle du PPRi de la Lauch, approuvé par arrêté préfectoral du 23 juin 2006.